



NBTF Group Insurance Trustees
Fiduciaires de l'assurance collective de la FENB

650 rue Montgomery Street • C.P./P.O. Box 1535 • Fredericton • NB • E3B 5G2

NOTICE OF INTEREST- NBTF Group Insurance Trustees
AVIS D'INTÉRÊT- Fiduciaires de l'assurance collective

The NBTF Group Insurance **active** plan members are hereby invited to submit their application to sit as a trustee of the NBTF Group Insurance Plan. The NBTF will be seeking one AEFNB member to fill a vacant position as per our By-Laws.

Should you be interested in sitting as a trustee, please take note of the following guidelines.

NBTF Policies require the following:

Trustees should be appointed for a term of five years and may be eligible for reappointment for a two-year term at the discretion of the Federation Executive Committee (Policy BA-1 (2)).

No person may become a Trustee unless he or she is a participant in one of the plans. Further on ceasing to be a participant in the plan, he or she shall immediately cease to be a Trustee. (Policy BA-1 (3))

No person shall sit as a Trustee if he/she is declaring bankruptcy or has declared bankruptcy in the past (Policy BA- 1(3) b).

In May 2017, the NBTF Executive Committee will appoint one new trustee, **member of the AEFNB, participant in one of the Group Insurance Plans**, to a five-year mandate schedule to begin on July 1st, 2017.

Trustees have an average of four meetings per year and have the obligation to maintain a professional education portfolio throughout their mandate.

Application deadline: April 28, 2017

Les membres **actifs** de l'assurance collective de la FENB sont invités à poser leur candidature pour devenir fiduciaire de l'assurance collective de la FENB. La FENB cherche à combler un poste vacant par un membre de l'AEFNB selon nos règlements.

Si vous souhaitez siéger comme fiduciaire, veuillez prendre connaissance des lignes directrices suivantes.

Les politiques de la FENB prévoient :

Que l'on devrait nommer des fiduciaires pour un mandat de cinq ans et éligibles pour un renouvellement de deux ans à la discrétion du Bureau de direction de la Fédération (Politique BA-1 (2)).

Qu'aucune personne ne peut être nommée fiduciaire si elle ne participe pas à l'un des régimes. De plus en cessant d'être un participant au régime, cette personne cesse immédiatement d'être un fiduciaire (Politique BA-1 (3)).

Qu'aucune personne ne peut siéger comme fiduciaire si elle est en situation de faillite ou si elle a déjà déclaré faillite (Politique BA-1(3) b).

En mai 2017, le bureau de direction de la FENB nommera un nouveau fiduciaire, **membre de l'AEFNB qui participe à l'un des régimes d'assurance collective**, pour un mandat de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2017.

Les fiduciaires se rencontrent en moyenne 4 fois par année et ont l'obligation de maintenir leur portfolio professionnel de formation tout au long de leur mandat.

Date limite pour soumettre sa candidature : 28 avril 2017

Preferred Selection Criteria for Trustees of the NBTF Group Insurance Plan

Trustees to the NBTF Group Insurance Plan will be selected in terms of the following preferred criteria. It is understood that these are considered to be guidelines and that not all plan members should necessarily possess all of the mentioned attributes:

Personal Attributes:

- 1- Demonstrate prior exposure to investment issues and group insurance issues;
- 2- Demonstrate a track record of being able to work co-operatively with others and to provide leadership in a group setting;
- 3- Demonstrate an ability to exercise sound judgment and to problem-solve in the execution of their fiduciary responsibilities;
- 4- Know how to exercise independent judgment in the best interests of the plans (versus individual or organizational view points);
- 5- Display a strategic perspective/orientation (vs. detail/micro orientation);
- 6- Demonstrate a high standard of personal values and ethics and an ability to respect the confidentiality of closed session deliberations;
- 7- Demonstrate an appreciation of public policy considerations;
- 8- Show an ability to effectively communicate orally and use current forms of electronic communications;
- 9- Demonstrate ability and willingness to raise potentially controversial issues in a manner that encourages dialogue;
- 10- Show ability to be flexible, responsive and willing to consider others' opinions;

Critères de sélection des fiduciaires du régime de d'assurance collective de la FENB

Les fiduciaires du régime d'assurance collective de la FENB seront sélectionnés en fonction des critères de sélection privilégiés suivants. Il est entendu que ces critères ne sont que des balises et que tous les membres du régime ne doivent pas nécessairement répondre à toutes ces qualités :

Qualités personnelles :

- 1- Démontre une expérience sur la problématique des placements et de celle de l'assurance collective;
- 2- Possède des antécédents démontrant la capacité à travailler en collaboration avec autrui et à faire preuve de leadership au sein d'un groupe;
- 3- Démontre une faculté à exercer un bon jugement et à résoudre des problèmes dans le cadre des responsabilités fiduciaires;
- 4- Sait exercer un jugement indépendant pour servir au mieux les intérêts des régimes (faire abstraction des opinions personnelles ou organisationnelle);
- 5- Possède un optique/orientation stratégique (par opposition à une orientation détaillée/ponctuelle);
- 6- Démontre des valeurs et une déontologie personnelles élevées et une capacité à respecter le caractère confidentiel des délibérations à huis clos;
- 7- Démontre une compréhension des politiques officielles;
- 8- Démontre une capacité à communiquer efficacement à l'oral et à utiliser les outils actuels de communication électronique;
- 9- Démontre une capacité et une volonté de soulever des questions pouvant susciter des controverses de façon à encourager le dialogue;
- 10- Démontre souplesse, réceptivité et faculté à écouter l'opinion d'autrui;

- 11- Commitment to devoting the time and being available to attend to the duties required of a trustee;
- 12- Commitment to personal development and to participation in on-going training and continuing education required to be an effective trustee;
- 13- Demonstrate a track record of prudence, discretion and intelligence;
- 14- Show no direct or indirect conflict of interest with other organizations; and
- 15- Demonstrate prior experience on a board or a committee operating in a complex and demanding board and committee environment.

Preferred Specific Competencies

The following areas of knowledge, experience and expertise should be represented in most of the following domains:

- Institutional investment practices;
- Financial and Accounting aptitudes;
- An aptitude for statistics, mathematics and probabilities;
- Internal controls/audit and risk management processes;
- Legal and regulatory;
- Information technology;
- Human resources;
- Government functioning and public policy;

- Governance trends and best practices;

- Previous leadership/management experience.

Above all, be a member of one of the plans.

- 11- Possède la volonté de consacrer de son temps afin de se rendre disponible pour assumer les fonctions dont est investi un fiduciaire;
- 12- Démonstre une volonté de se perfectionner et de participer aux cours et séances de formation permanente indispensables pour être un fiduciaire efficace;
- 13- A fait ses preuves en tant que personne prudente, avisée et intelligente;
- 14- Démonstre une absence de conflit d'intérêts direct ou indirect avec d'autres organisations; et
- 15- Démonstre une expérience antérieure au sein d'un conseil ou comité dans un milieu complexe et exigeant.

Compétences précises recherchées

La somme des compétences devrait représenter la plupart des domaines de connaissance, d'expérience et d'expertise suivants :

- les méthodes de placement institutionnel;
- les finances et la comptabilité;
- l'aptitude pour les statistiques, les mathématiques et les probabilités;
- les contrôles ou vérifications internes et les processus de gestion des risques;
- le domaine juridique et la réglementation;
- les technologies de l'information;
- les ressources humaines;
- les rouages du gouvernement et les politiques publiques;
- les tendances de gouverne et les meilleures pratiques;
- une expérience antérieure en gestion et en direction.

Par-dessus tout, être membre de l'un des régimes.

Name/ Nom _____

Insurance Certificate Number / No de certificat d'assurance _____

In a short paragraph, and based on the preferred criteria listed, please explain why you should be named as trustee (qualifications, expertise, etc.):

Dans un court paragraphe, et selon les critères de sélection énumérés, veuillez expliquer pourquoi vous désirez être nommé fiduciaire (qualifications, expertise, etc.) :

Please forward to: / Veuillez faire suivre à :

NBTF Co-Presidents / Coprésidents de la FENB
NBTF Executive Committee / Bureau de direction de la FENB
P.O. Box/ C.P. 1535
650 Montgomery
Fredericton, NB E3B 5G2
nbtf-fenb@nbtfenb.ca